

C'est avec un vrai chagrin que nous voyons le *Courrier de Lyon* aussi mécontent que le *Salut*.

« Voici un compte-rendu complet de cette saturnale. (Ce n'est plus la jolie fête du *Petit Lyonnais*.)

« On avait espéré un instant que la municipalité lyonnaise, éclairée par les manifestations de l'opinion publique, ne donnerait pas suite à l'exhibition carnavalesque et baladoire imaginée par le citoyen Vallier.

« On a pensé qu'il était opportun de donner à la jeunesse un avant-goût de la réalisation de ces théories communistes en affectant les deniers publics à des souleries démagogiques. (Oh! cher *Courrier*!)

« Les rafraîchissements étaient servis dans des arrosoirs, comme au banquet de l'Alcazar ..

« Les petites filles surtout tombaient comme des mouches et un grand nombre ont été emportées, à moitié mortes, du lieu du festin.

« Un grand nombre de jeunes filles et même quelques institutrices étouffaient. Les unes gisaient inanimées, d'autres se livraient à des efforts désespérés. (Nous gazons.)

« Les costumes blancs étaient maculés de taches de vin et de déjections de toute nature.

« Beaucoup de gardes nationaux étaient ivres.....

« Quant à nous, voici notre conclusion : Ceux qui gaspillent les ressources de la Ville à de pareilles mascarades sont des..... ou des.....

« Il n'y a pas lieu de craindre d'ailleurs que la farce des écoles puisse se renouveler ; l'expérience aura été concluante.

« Oh ! l'admirable éducation et quels grands et vertueux citoyens les Barodet et consorts préparent à la patrie ! » (C'est raide !)

Le *Journal de Lyon* lui-même n'est pas content.....

Et les secours manquent aux indigents, et les Prussiens couvrent les villes et les vallées du Jura. Allons, un peu de honte, Lyonnais !

— Le ballon, lancé le 15 août à l'Hippodrome, n'est allé que jusqu'au confluent de nos deux fleuves. Il est tombé dans le Rhône à quelques mètres de la digue ; l'aéronaute a pu être sauvé. Il se fût brisé si dans sa chute rapide il eût rencontré les dalles de nos quais.

— Le conseil de guerre de la 1^{re} division militaire, séant à Lyon, a, dans son audience du dimanche 13 août, condamné : Paraton à cinq ans de détention, Schettel à un an de prison, Servelle à six jours. Les accusés contumaces Albert Richard, Gaspard Blanc, Saignes, Combe, Cluseret, Lunkiewitz, Bakounine, Rivière et Bastelica sont tous condamnés par défaut à la peine de la déportation. Affaire du 28 septembre 1870, envahissement de l'Hôtel-de-Ville.

— L'affaire dite de la Commune, envahissement de l'Hôtel-de-Ville les 22, 23 et 24 mars dernier, sera jugée le 21 août courant par le 2^e conseil de guerre, dans la salle des assises, au Palais-de-Justice. Elle comprendra quarante et quelques accusés.

— Le besoin d'un nouveau journal se faisant généralement sentir, le *Petit Lyonnais*, journal quotidien, est venu combler la lacune. Le premier numéro est du jeudi 10 août. Couleur, ami des accusés de la Commune.

— Aux dernières assises, la *République*, morte, le *Défenseur des droits de l'homme* et le *Vengeur* ont subi de sévères condamnations. Par une heureuse innovation, les imprimeurs ont été acquittés.

— La fameuse cartoucherie des Minimes n'existe plus. Ce si cher